

FOIRE AUX QUESTIONS

❖ Concernant la réservation :

Faut-il réserver à l'avance ?

Il est vivement conseillé de réserver pour les vacances scolaires (plus particulièrement à Noël et en février) mais aussi tout le mois de mars.

Quelle que soit votre période de séjour en hiver, le plus tôt reste le mieux.



Peut-on réserver sur place ?

Vous pouvez tout à fait réserver au dernier moment en fonction des places restant disponibles sur les différents horaires de réservation.

Peut-on réserver seulement un jour ou deux ?

Oui, il suffit de nous préciser les dates exactes sur la fiche d'inscription mais uniquement hors vacances scolaires.

Quels sont les documents à fournir à la réservation ?

La fiche d'inscription, le règlement intérieur signé, copie des vaccins, et du livret de famille et un chèque de caution.

Quand serais-je sûr que mon enfant ait une place réservée ?

La réservation n'est effective qu'à réception du dossier complet (chèque d'acompte inclus) et si il reste des disponibilités à cette date bien évidemment.

N'oubliez surtout pas de mentionner votre adresse mail sur le dossier pour que nous puissions vous adresser un mail de confirmation.

Puis-je faire une adaptation pour mon enfant ?

Tout est possible dans les limites des horaires d'accueil. Appelez nous pour vous organiser.

Il n'y a pas de tarif « adaptation », le coût sera donc soit d'une heure de frais de garde (10 €) soit d'une demi-journée.



❖ Concernant la vie au sein de la structure :



Quelles sont les activités proposées ?

Toutes les activités d'une structure halte-garderie habituelle à savoir des activités manuelles, chants et comptines, activités motrices (salle de motricité à l'étage), jeux extérieurs...

Est-ce que les enfants font la sieste ?

Tous les enfants qui sont avec nous après le temps du repas ont un temps de sieste dans un lit.

Même si l'enfant ne dort pas, ce temps est un temps de repos au calme.

Si la sieste s'avère être trop difficile, l'enfant sera levé et restera en salle d'activité avec ceux qui partent en début d'après-midi.



Surtout, n'oubliez pas **son doudou ou sa sucette** qui sont des objets transitionnels souvent indispensable pour que son accueil se passe bien.

Puis-je amener mon enfant malade ?

Un enfant fébrile ou contagieux n'est pas accepté.

Le personnel de la structure ne peut pas délivrer de médicament (excepté ceux contre la fièvre si elle survient au cours de la garde).

Pour des pathologies chroniques ou l'accueil d'un enfant porteur d'un handicap, nous pouvons envisager l'accueil dans le cadre d'un protocole mise en place avec l'équipe de la structure.

Je vais être en retard....

Que ce soit pour l'amener ou pour venir le chercher, si vous êtes en retard, il faut impérativement nous prévenir le plus vite possible.

Si le matin à 9h30 votre enfant n'est pas arrivé, la place peut être proposée à un autre enfant en attente...

Le soir, la structure ferme à 17h ou 17h30 selon la période, heure à laquelle tous les enfants doivent être partis.

❖ **Concernant les repas (midi et goûter) :**

Acceptez-vous les enfants ayant un régime alimentaire particulier ?

Oui, mais il faut nous le préciser à la réservation, pour qu'on puisse étudier les modalités pour le repas.



Quels types d'aliments puis-je fournir pour les repas bébé et les goûter ?

Aucun repas bébé préparé à la maison ne peut être accepté ; il faudra nous fournir des repas sous conditionnement industriel petits pots, assiettes sous blister, compotes ...).

De même, les laitages (yaourts, crème dessert...) doivent obligatoirement être à conservation à température ambiante. Par contre les fruits frais sont acceptés. (non pelés ni coupés).

Comment procéder pour les biberons (espace bébés) ?

Il faut nous fournir des dosettes de lait en poudre, de l'eau minérale si nécessaire ou des bouteilles de lait non ouvertes.

Les biberons seront préparés sur place par l'équipe.

Attention, pour éviter le gaspillage, essayez de nous donner des bouteilles de petite contenance car nous ne pourrons pas vous les rendre et les jetons 48h après leur ouverture.

(Ces procédures découlent des normes vétérinaires actuellement en vigueur).

❖ **Concernant les enfants de 3 ans déjà scolarisés :**

Nous vous invitons à prendre contact avec le Club des Loupiots (04 50 90 24 58 - loupiots@lescarroz.com), qui propose des forfaits journée, demi-journées, et la sieste pour les petits.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par e mail.